



61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

Fondation Notre-Dame

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de la Fondation abritée des Bernardins

Exercice clos le 31 décembre 2021

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

N° SIREN : 393 739 594

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de la Fondation abritée des Bernardins

Exercice clos le 31 décembre 2021

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes annuels prévus par la convention de création de la Fondation abritée des Bernardins, nous avons effectué un audit des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que ces comptes ont été établis sous la responsabilité de la direction de la Fondation Notre-Dame. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée des Bernardins au 31 décembre 2021, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Le Commissaire aux comptes
Mazars

Paris-La Défense, le 10 juin 2022


Jérôme EUSTACHE

FONDATION DES BERNARDINS

BILAN ACTIF

En euros

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
COMPTES DE LIAISON	62 960		62 960	28 919
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes sur immo. incorpo.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 505	5 556	1 948	61
Terrains				
Constructions				
Installations tech., outillage (matériel et mobilier de bureau)	7 505	5 556	1 948	61
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS, DONATIONS, DESTINES A ETRE CEDES	2 167 556	1 353 334	814 222	999 556
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	434 292	33 067	401 224	465 572
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	430 183	33 067	397 116	465 532
<i>Obligations</i>	236 819	22 690	214 129	266 215
<i>Actions</i>	136 638	10 378	126 260	125 989
<i>Autres (OPCVM, etc)</i>	56 727		56 727	73 328
Obligations, intérêts courus à recevoir	4 109		4 109	40
Prêts				
Autres				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 609 352	1 391 957	1 217 395	1 465 188
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES	1 652 323		1 652 323	1 878 482
Créances clients, usagers et comptes rattachés	147 062		147 062	370 220
Créances reçues par legs ou donations	1 382 989		1 382 989	1 382 989
Autres	122 272		122 272	125 273
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	4 335 236	155 883	4 179 353	4 534 159
Valeurs Mobilières de Placement	4 335 236	155 883	4 179 353	4 534 159
<i>Obligations</i>	197 432	1 250	196 182	197 998
<i>Actions</i>	665 324	154 633	510 691	624 412
<i>Autres (OPCVM, etc)</i>	3 472 480		3 472 480	3 711 749
Fonds obligataires				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	5 044 196		5 044 196	4 248 771
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 258		5 258	5 739
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 037 014	155 883	10 881 131	10 667 151
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	13 709 326	1 547 840	12 161 486	12 161 258

FONDATION DES BERNARDINS

BILAN PASSIF

En euros

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
COMPTES DE LIAISON	11 746	10 842
Fonds propres	319 348	319 348
Fonds propres sans droit de reprise	300 000	300 000
<i>Fonds propres statutaires</i>	300 000	300 000
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Fonds propres avec droit de reprise	19 348	19 348
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>	19 348	19 348
Ecart de réévaluation		
Réserves		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>		
<i>Autres réserves</i>		
Report à nouveau	2 448 056	2 518 362
Excédent ou déficit de l'exercice	80 742	(70 306)
SITUATION NETTE (Sous-Total)	2 848 145	2 767 404
Fonds propres consommables	180 652	180 652
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	3 028 797	2 948 056
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	2 198 878	2 286 877
Fonds dédiés	6 442 439	6 540 265
TOTAL II	8 641 316	8 827 142
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	62 525	63 537
TOTAL III	62 525	63 537
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	62 076	68 038
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 886	15 403
Dettes des legs ou donations		30 667
Dettes fiscales et sociales	91 020	65 488
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	204 120	131 036
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		1 050
TOTAL IV	417 101	311 682
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	12 161 486	12 161 258

FONDATION DES BERNARDINS

COMPTE DE RESULTAT

En euros

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens (dont ventes de dons en nature)		
Ventes de prestations de services (dont parrainages)		
Produits de tiers financeurs	3 856 311	4 073 227
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	3 856 311	4 073 227
<i>Dons manuels non affectés</i>	2 536 089	2 481 697
<i>Dons manuels affectés</i>		
<i>Mécénats</i>	753 500	759 533
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	566 627	831 929
<i>Autres produits liés à la générosité & abandon de frais</i>	95	68
Contributions financières d'autres organismes		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	44 735	1 463
Utilisation des fonds dédiés	121 667	157 385
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 022 713	4 232 075
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	350 054	251 488
Aides financières (projets engagés)	3 300 000	3 230 000
Impôts, taxes et versements assimilés	24 810	31 050
Salaires et traitements	222 963	240 970
Charges sociales	97 348	111 225
Charges communes aux fondations abritées	81 809	81 439
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	655	263
Dotations aux provisions		43 723
Reports en fonds dédiés	23 841	20 000
Autres charges	49 908	166 750
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 151 388	4 176 908
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(128 675)	55 166
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières, créances actif immo.	45 848	9 617
Autres intérêts et produits assimilés	35 572	73 851
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts charges	71 260	43
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.	68 900	225
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	221 580	83 736
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 123	209 129
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de V.M.P.	41	81
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	12 163	209 209
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	209 417	(125 473)
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	80 742	(70 306)

FONDATION DES BERNARDINS

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations, provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 244 293	4 315 811
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	4 163 551	4 386 117
EXCEDENT OU DEFICIT	80 742	(70 306)

Evaluation des contributions volontaires en nature	31/12/2021	31/12/2020
RESSOURCES		
Dons en nature		
Prestations en nature		3 858
Bénévolat	113 745	141 395
TOTAL RESSOURCES	113 745	145 253
EMPLOIS		
Secours en nature		114
Mise à disposition gratuite de biens et services		3 744
Prestations en nature		
Personnel bénévole	113 745	141 395
TOTAL EMPLOIS	113 745	145 253

FONDATION DES BERNARDINS

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

En euros

A- PRODUITS et CHARGES	31/12/2021		31/12/2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 077 891	4 077 891	4 156 963	4 156 963
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	3 856 216	3 856 216	4 073 159	4 073 159
- Dons manuels non affectés	2 536 089	2 536 089	2 481 697	2 481 697
- Dons manuels affectés				
- Legs, donations et assurance-vie	566 627	566 627	831 929	831 929
- Mécénat	753 500	753 500	759 533	759 533
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	221 675	221 675	83 804	83 804
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	44 735	44 735	1 463	1 463
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	121 667	121 667	157 385	157 385
TOTAL PRODUITS PAR ORIGINE	4 244 293	4 244 293	4 315 811	4 315 811
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	3 312 260	3 312 260	3 258 576	3 258 576
1.1 Réalisées en France	3 312 260	3 312 260	3 258 576	3 258 576
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	3 300 000	3 300 000	3 230 000	3 230 000
- Accompagnement des projets	12 260	12 260	28 576	28 576
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	570 702	570 702	544 124	544 124
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	570 702	570 702	544 124	544 124
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	256 748	256 748	563 418	563 418
3.1 Frais de gestion	81 809	81 809	81 439	81 439
3.2 Frais de gestion immobilière	162 776	162 776	272 770	272 770
3.3 Charges financières	12 163	12 163	209 209	209 209
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	23 841	23 841	20 000	20 000
TOTAL CHARGES PAR DESTINATION	4 163 551	4 163 551	4 386 117	4 386 117
EXCEDENT OU DEFICIT	80 742	80 742	(70 306)	(70 306)

FONDATION DES BERNARDINS

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (suite)

En euros

B- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2021		31/12/2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIB. VOLONT. LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	113 745	113 745	145 253	145 253
Bénévolat	113 745	113 745	141 395	141 395
Prestations en nature			3 858	3 858
Dons en nature				
2 - CONTRIB. VOLONT. NON LIEES /GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL PRODUITS PAR ORIGINE	113 745	113 745	145 253	145 253
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIB. VOLONT. AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIB. VOLONT. A LA RECHERCHE DE FONDS	103 130	103 130	131 242	131 242
3 - CONTRIB. VOLONT. AU FONCTIONNEMENT	10 615	10 615	14 012	14 012
TOTAL CHARGES PAR DESTINATION	113 745	113 745	145 253	145 253

FONDATION DES BERNARDINS

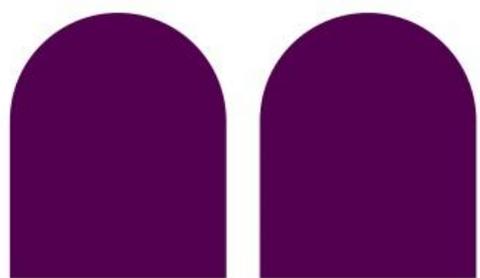
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EMPLOIS PAR DESTINATION	31/12/2021	31/12/2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2021	31/12/2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	3 312 260	3 258 576	1 - Ressources liées à la générosité du public	4 077 891	4 156 963
- Réalisées en France	3 312 260	3 258 576	Cotisations sans contreparties		2 481 687
- Actions réalisées directement			Dons manuels non affectés		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	3 300 000	3 230 000	Dons manuels affectés	566 627	831 929
- Accompagnement des projets	12 260	28 576	Legs, donations et assurances-vie	753 500	759 533
			Mécénats	221 675	83 804
Réalisées à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	570 702	544 124			
- Frais d'appel à la générosité du public	570 702	544 124			
- Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	256 748	563 418			
- Frais de gestion	81 809	81 439			
- Frais de gestion immobilière	162 776	272 770			
- Charges financières	12 163	209 209			
TOTAL DES EMPLOIS	4 139 710	4 366 117	TOTAL DES RESSOURCES	4 077 891	4 156 963
4 - Dotations aux provisions et dépréciations			2 - Reprises des provisions et dépréciations	44 735	1 463
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	23 841	20 000	3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	121 667	157 385
EXCEDENT de la générosité du public de l'exercice	80 742		DEFICIT de la générosité du public de l'exercice		70 306
TOTAL	4 244 293	4 386 117	TOTAL	4 244 293	4 386 117
			Ressources reportées liées à la générosité du public début exercice (hors fonds dédiés)	2 494 693	2 584 999
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		(70 306)
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	80 742	20 000
			Ressources apportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	2 575 434	2 494 693

FONDATION DES BERNARDINS

En euros

LEGS, DONATIONS & ASSURANCES-VIE	31/12/2021	31/12/2020
Produits	751 961	1 428 596
Montant perçu au titre d'assurances-vie	183 383	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	361 912	571 584
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	118 667	596 667
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	88 000	260 345
Charges	185 334	596 667
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	118 667	596 667
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	66 667	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
SOLDE	566 627	831 929



FONDATION
DES BERNARDINS

ANNEXE

FONDATION DES BERNARDINS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

2021

ANNEXES

1. ACTIVITE DE LA FONDATION	4
1.1 OBJET	4
1.2 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2021	4
1.3 DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE.....	4
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	5
2.1 CADRE LEGAL DE REFERENCE	5
2.2 PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES	5
2.2.1 Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations	6
2.2.2 Fonds dédiés, résultat et report à nouveau	7
2.2.3 Traitement des legs et donations	7
2.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées	9
2.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles	9
2.2.6 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement	9
2.3 ZOOM SPECIFIQUE SUR LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES (CER).....	9
3. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN.....	10
3.1 NOTES SUR L'ACTIF	10
3.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles	10
3.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements	11
3.1.3 Donations temporaires d'usufruit & biens reçus par legs et donations destinés à être cédés	12
3.1.4 Disponibilités	12
3.1.5 Créances	12
3.1.6 Créances clients et comptes rattachés	13
3.1.7 Produits à recevoir.....	13
3.1.8 Charges constatées d'avance	13
3.2 NOTES SUR LE PASSIF	13
3.2.1 Fonds associatifs	13
3.2.2 Congés payés et Compte Epargne temps	14
3.2.3 Indemnités pour départ à la retraite	14
3.2.4 Report à nouveau et Fonds dédiés spécifiques.....	14
3.2.5 Fonds reportés liés aux legs ou donation	15
3.2.6 Provisions pour charges.....	16
3.2.7 Dépréciation sur legs des biens reçus.....	16
3.2.8 Etats des échéances des dettes	16
3.2.9 Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	16
3.2.10 Charges à payer	17
4. COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 LEGS, DONATIONS ET ASSURANCE-VIE	17
4.2 CHARGES ADMINISTRATIVES COMMUNES.....	18
4.3 PROJETS SOUTENUS	18
5. COMMENTAIRES SUR LE CROD (COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION) ET LE CER (COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES)	18
5.1 PRODUITS (CROD)/RESSOURCES (CER) PAR ORIGINE	19

5.1.1	<i>Produits liés à la générosité du public / Dons, legs et mécénat (Rubrique 1)</i>	19
5.1.2	<i>Autres produits liés à la générosité du public (rubrique 1.3)</i>	19
5.1.3	<i>Subventions & autres concours publics (rubrique 3)</i>	19
5.1.4	<i>Utilisation des fonds dédiés antérieurs</i>	19
5.1.5	<i>Contributions volontaires en nature (CER)</i>	19
5.1.6	<i>Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (CER)</i>	19
5.2	EMPLOIS	20
5.2.1	<i>Contenu des missions sociales</i>	20
5.2.2	<i>Frais de recherche de fonds</i>	20
5.2.3	<i>Contenu des frais de fonctionnement</i>	20
5.2.4	<i>Reports en dédiés de l'exercice</i>	20
6.	AUTRES INFORMATIONS	21
6.1	LOCAUX	21
6.2	EFFECTIFS	21
6.3	CONTRIBUTION DES BENEVOLES	21
6.4	HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	22
6.5	ENGAGEMENTS HORS BILAN	23
6.5.1	<i>Engagements donnés</i>	23
6.5.2	<i>Engagements reçus</i>	23

1. ACTIVITE DE LA FONDATION

1.1 Objet

La FONDATION DES BERNARDINS a pour objet de soutenir :

- La rénovation et l'entretien du bâtiment dit Collège des Bernardins, monument historique, ses équipements ;
- Ainsi que son fonctionnement dans les différentes activités de recherche et de documentation sur des sujets de société, d'expositions artistiques (expositions d'arts, musique, cinéma etc.), de colloques, de communication et de formation, et dans tous les autres investissements et activités d'intérêt général à caractère non lucratif contribuant à la mission et au rayonnement en France et à l'étranger du Collège des Bernardins.

1.2 Faits significatifs de l'exercice 2021

- La FONDATION DES BERNARDINS a collecté en 2021 un peu plus de 4 M€ (versus 4,2 M€ en 2020). Après une année 2020 fortement marquée par la pandémie et la fermeture du Collège des Bernardins, l'année 2021 a connu une reprise partielle et progressive des événements et rencontres prévues au Collège des Bernardins. La Fondation a pu maintenir ses engagements en faveur du fonctionnement du Collège des Bernardins (3,2 M€, identique à 2020) et accordé un soutien au nouveau projet Prixm-Bernardins (100 K€) pour la première année.
- Si les charges de collecte connaissent une légère progression (571 K€ versus 544 K€ en 2020), les frais de fonctionnement chutent, notamment en raison de la baisse des charges immobilières (163 K€ versus 273 K€) ainsi que des charges financières (12 K€ versus 209 K€).
- L'année 2021 a également été marquée par le changement de président à la tête de la Fondation des Bernardins : Jean-Marc Liduena a succédé à Bertrand de Feydeau qui a assuré la présidence de la Fondation depuis sa création en janvier 2009.

1.3 Durée et période de l'exercice comptable

Les Comptes de la FONDATION DES BERNARDINS sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.



2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La FONDATION DES BERNARDINS est une fondation sous égide de la FONDATION NOTRE DAME. La FONDATION DES BERNARDINS correspond à un établissement comptable de la FONDATION NOTRE DAME. Les principes, règles et méthodes comptables de la FONDATION NOTRE DAME lui sont appliqués.

2.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2021 sont établis conformément aux règlements :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif à la réécriture du plan comptable général (modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 8 décembre 2016),
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (modifié par le règlement ANC n°2020-08 du 4 décembre 2020).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

2.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la FONDATION NOTRE DAME lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, ces fondations abritées, bénéficient de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 611 (sous-traitance : mise sous pli-routage), 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

La FONDATION DES BERNARDINS comprend :

- La collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- Les charges associées à cette collecte,
- Le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre également :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur « Charges Communes » de la Fondation abritante selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la FONDATION NOTRE DAME ;
- Les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et Compte de Résultat par Origine et Destination/Compte Emploi-Ressources (pour ceux faisant appel public à la générosité pour ces deux derniers). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds propres relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations entre fondations abritées sont traitées par « comptes de liaison ».

2.2.1 Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations

Les dotations et l'ensemble du passif de la Fondation Notre Dame sont comptabilisés de la manière suivante :

- La dotation pérenne représentative d'actifs aliénables consiste en apport d'actifs consentis à la Fondation Notre Dame en 1992 ou ultérieurement sans jamais avoir été frappés de clause d'inaliénabilité. Les actifs de la dotation propre de la Fondation Notre Dame sont intégralement constitués de placements financiers interchangeables. A l'actif, ils trouvent leur correspondance dans les immobilisations financières. Comme le prévoit l'article 13 des statuts de la Fondation Notre Dame, les montants venant abonder la dotation statutaire, lors de l'affectation de tout ou partie du résultat par décision du Conseil d'Administration, sont comptabilisés au poste de « Fonds propres complémentaires ».
- Indépendamment de sa dotation, la Fondation Notre Dame a reçu et reçoit des dotations non consommables des fondations abritées à vocation pérenne, comptabilisées également sous la ligne « Fonds propres complémentaires ». Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation. Le mouvement est alors enregistré en « fonds propres complémentaires ».
- Depuis 2014, certaines fondations abritées ont été constituées par un apport initial, sous forme de dotation consommable, c'est-à-dire que le capital, ainsi que les revenus financiers de l'exercice, sont utilisés jusqu'à complète consommation des fonds. La Fondation sera clôturée dès lors qu'elle ne disposera plus d'aucun moyen financier. Le calendrier de la consommation des fonds peut être défini dès la création de la fondation abritée ou ne pas être précisé à l'origine. Dans ce dernier cas, la consommation se fait en fonction des besoins de l'exercice. Ces dotations sont comptabilisées à la ligne « Fonds consommables ».

Depuis l'exercice 2009, le secteur Mutualisation regroupe l'ensemble des investissements financiers à long terme de la Fondation abritante et des fondations abritées avec dotation qui ont décidé de mutualiser leurs fonds longs avec ceux de la Fondation abritante. La mutualisation consiste à redonner à chaque établissement apporteur, une quote-part de chaque ligne d'investissement calculée en fonction des apports. En ce qui concerne les revenus financiers, il est tenu compte de la date d'arrivée des fonds investis. Cette

mutualisation a été mise en œuvre pour diminuer les risques sur chacune des lignes d'investissements et, de fait, fait profiter les entrants de la sécurité du volume d'investissements déjà constitués.

2.2.2 Fonds dédiés, résultat et report à nouveau

Le traitement comptable des fonds dédiés fait l'objet d'une présentation spécifique :

- Dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice. Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

- Dans la présentation des comptes de la FONDATION NOTRE DAME :

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (FONDATION NOTRE DAME).

L'utilisation ultérieure des ressources de la FONDATION DES BERNARDINS sera inscrite dans un compte spécifique, au niveau de la fondation abritante (FONDATION NOTRE DAME), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

2.2.3 Traitement des legs et donations

Depuis le 01/01/2020, le nouveau règlement comptable a conduit à des changements importants concernant les legs et donations et notamment leur comptabilisation dès leur acceptation par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame.

Ainsi, les Donations temporaires d'usufruit acceptées à partir du 1^{er} janvier 2020 figurent à l'Actif / Immobilisations incorporelles à la ligne « Donations temporaires d'usufruit ». Les revenus sont constatés en compte de résultat au moment des encaissements effectifs. Les donations temporaires d'usufruit comptabilisées en immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de la donation temporaire avec pour contrepartie la rubrique « Fonds reportés liés aux legs ou donations ». (voir Note 3.2.5).

Toutefois, comme le permet le règlement, les donations temporaires d'usufruit antérieures au 31 décembre 2019 ou celles dont la valorisation est très incertaine restent enregistrées en engagements hors bilan et les revenus constatés au fur et à mesure des encaissements. (voir Note 6.5)

Les composantes d'un legs ou donations sont désormais les suivantes :

- les Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés figurent à Actif / Immobilisations corporelles sur la ligne du même nom). Ils sont constitués uniquement des biens immobiliers destinés à être vendus ;
- les créances reçues par legs ou donations (Actif circulant) qui sont l'ensemble des actifs non immobiliers des legs et donations.

Les biens destinés à être cédés comme les créances peuvent faire l'objet de dépréciations.

En contrepartie figure au Passif :

- les dettes des legs ou donations (Passif / Dettes) dès lors qu'elles sont connues et figurent dans la délibération du Conseil d'Administration ;
- les provisions pour charges sur legs ou donations (Passif / Provisions) constituées des obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que la Fondation s'engage à exécuter en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation ;
- les fonds reportés (Passif / Fonds reportés et fonds dédiés) tant que la succession n'est pas réglée et les montants non encaissés.

En revanche, les assurances-vie demeurent enregistrées en engagements hors bilan dès lors qu'elles sont connues au 31 décembre et comptabilisées en compte de résultat uniquement à leur encaissement.

A partir de la date d'acceptation et jusqu'à la date de cession, les revenus et les charges afférents aux biens reçus par legs destinés à être cédés, sont inscrits en compte de résultat soit selon leur nature lorsque celle-ci est identifiable, soit à défaut dans les comptes :

- « Autres produits sur legs ou donations »,
- et « Autres charges sur legs ou donations »

à l'exception des charges étant identifiées comme répondant aux critères des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès ou des obligations résultant des stipulations du testateur ou donateur.

A la date de clôture, les sommes nettes des legs en cours de réalisation (actifs diminués des passifs en attente) sont neutralisées au compte de résultat par une écriture de « Report en fonds reportés liés aux legs et donations », venant en diminution du produit constaté au compte de résultat à la rubrique « Ressources liées à la générosité du public / legs, donations et assurances-vie »).

Les sommes nettes des legs encaissés sur l'exercice, relatives à des legs ou donations constatées en « Fonds reportés liés aux legs et donations » en début d'exercice, sont reprises au résultat par le compte « Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations », venant en augmentation du produit constaté au compte de résultat à la rubrique « Ressources liées à la générosité du public / legs, donations et assurances-vie »

2.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

Chaque année, le Conseil d'Administration de la FONDATION NOTRE DAME décide de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe. Cette tarification a évolué au 01/01/2021.

2.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|-------------------------|-------|
| - Logiciels | 1 an |
| - Matériel de bureau | 5 ans |
| - Matériel informatique | 3 ans |

2.2.6 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Depuis 2006, les obligations à long terme, ont été reclassées en immobilisations financières selon les critères retenus par le plan comptable général, la FONDATION DES BERNARDINS ayant l'intention de garder ces titres jusqu'à leur échéance de remboursement. Les obligations achetées au-dessus du nominal, sont dépréciées pour ramener la valeur nette au nominal à l'échéance de remboursement. (Voir également paragraphe 4.1.2)

2.3 Zoom spécifique sur le Compte DE Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte Emploi-Ressources (CER)

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, la Fondation établit un Compte d'Emploi des Ressources (CER) qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels. Les méthodes d'élaboration et de présentation du CER ont été établies en mettant en œuvre les dispositions du règlement ANC n°2018-06.

Le CROD est un tableau de liaison entre le Compte de résultat et le Compte d'Emploi des Ressources, il permet notamment de déterminer en produits ceux liés à la générosité du public et ceux qui ne le sont pas, les subventions et autres concours publics, les reprises sur provisions et dépréciations et les utilisations des fonds dédiés antérieurs. En charges, trois grandes familles de charges sont déterminées, qui se retrouve dans le CER :

- Les missions sociales ;
- Les frais de recherche de fonds,
- Les frais de fonctionnement.

Il y a également les dotations aux provisions et dépréciations, l'impôt sur les bénéfiques et les reports en fonds dédiés de l'exercice.

La Fondation Notre Dame est une fondation Reconnue Publique de redistribution. Non directement opérationnelle, elle soutient des projets associatifs tout comme les fondations qu'elle abrite. La nature de la Fondation abritée, qui est précisée dans sa convention de création, conduit à déterminer si elle est rattachée à l'appel public à la générosité ou non. Les fondations dites collectrices font ainsi appel public à la générosité. Leurs comptes sont publiés et diffusés systématiquement sur le site internet de la Fondation Notre Dame. A contrario les fondations privées ou patrimoniales fonctionnent sans appel public à la générosité mais uniquement à partir des apports de leurs fondateurs. (Voir Note 5.)



3. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

3.1 Notes sur l'Actif

3.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2021
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 962	2 543			7 505
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 286 222			- 118 667	2 167 556
TOTAL	2 291 184 €	2 543 €		- 118 667 €	2 175 061 €

Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2021
Matériel de bureau informatique, mobilier	4 901	655		5 556
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 286 667	66 667		1 353 334
TOTAL	1 291 568 €	67 322 €		1 358 890 €

3.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

Immobilisations financières

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2021	Provision et Amortissement	Valeur Nette au 31/12/2021
Obligations	288 383		51 565	236 819	22 690	214 129
Actions	134 606	2 032		136 638	10 378	126 260
Autres (OPCVM, etc.)	73 060	389	16 723	56 726		56 726
Obligations, intérêts courus à recevoir	40	4 109	40	4 109		4 109
TOTAL	496 089 €	6 530 €	68 328 €	434 292 €	33 068 €	401 224 €

La FONDATION DES BERNARDINS a opté à sa création en 2009, pour un système de mutualisation des dotations. En 2021, il a été décidé que sa part de dotation consommable (181 K€) serait gérée dans le cadre de la mutualisation des dotations au même titre que sa part de dotation pérenne (319 K€). La dotation de 500 K€ de la FONDATION DES BERNARDINS représente, au 31 décembre 2021, 8,36 % des fonds mutualisés (identique à 2020).

Valeurs mobilières de placements

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2021	Amortissements et Provisions	Valeur Nette au 31/12/2021
Obligations	198 498	520	1 586	197 432	1 250	196 182
Actions	813 001	50 855	198 531	665 324	154 633	510 691
Autres (OPCVM, etc.)	3 740 739	235 279	503 538	3 472 480		3 472 480
TOTAL	4 752 238 €	286 654 €	703 655 €	4 335 236 €	155 883 €	4 179 353 €

La FONDATION DES BERNARDINS détient depuis près de 10 ans un contrat d'assurance-vie (fonds obligataires). En 2019, le Comité financier a également décidé du placement d'une partie du legs S. destiné à financer un projet d'extension du Collège des Bernardins pour 2,5 M€ (SICAV éthique Porteurs d'Espérance, titres vifs, SCPI immobilière, etc.). Une partie des placements a été réalisée en 2020 et complétée en 2021.

3.1.3 Donations temporaires d'usufruit & biens reçus par legs et donations destinés à être cédés

Comme le permet les nouvelles normes comptables, les donations temporaires d'usufruit antérieures à 2020, restent enregistrées en engagements hors bilan. La FONDATION DES BERNARDINS a deux legs en cours de réalisation ainsi qu'une donation en nue-propriété.

	Nature de l'actif	Date de la signature	Valorisation de l'actif
Bernardins	Actif immobilisé	17/05/2016	30 667
Bernardins	Actif immobilisé	16/09/2016	136 889
Bernardins	Actif immobilisé	28/11/2017	2 000 000
TOTAL			2 167 556 €

3.1.4 Disponibilités

	31/12/2021	31/12/2020
Compte sur livret et Compte(s) Courant(s)	5 044 196 €	4 248 771 €

3.1.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. En dehors des legs et donations à recevoir, l'essentiel des créances proviennent des dons de fin d'année non encore encaissés au 31/12/2021. Ceux-ci ont été encaissés dans les premiers jours de janvier 2022.

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF CIRCULANT :			
Dons perçus en janvier n+1 au titre de l'année n	147 062	147 062	
Personnel et comptes rattachés			
Créances reçues des legs et donations	1 382 989	1 382 989	
Débiteurs divers	122 272	122 272	
Charges constatées d'avance	5 258	5 258	
TOTAL	1 657 581 €	1 657 581 €	

3.1.6 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés	147 062		147 062	413 943
Créances reçues des legs et donations	1 382 989		1 382 989	1 382 989
Autres créances	122 272		122 272	125 273
TOTAL	1 652 323 €		1 652 323 €	1 922 205 €

3.1.7 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Produits à recevoir		18 695
TOTAL		18 695 €

3.1.8 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 5 258 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Charges d'exploitation	5 258 €	5 739 €
Charges financières		
Charges exceptionnelles		

3.2 Notes sur le Passif

3.2.1 Fonds associatifs

	2021		2020	
	Valeur Nette après affectation Résultat	Affectation de tout ou partie du résultat / consommation de la dotation comptable	Valeur Nette avant affectation du Résultat	Valeur Nette avant affectation du résultat
Dotations initiales	300 000		300 000	300 000
<i>Dotations complémentaires</i>	19 348		19 348	19 348
<i>Dotations consommables</i>	180 652		180 652	180 652
Total fonds associatif	500 000 €		500 000 €	500 000 €

Il n'y a pas eu de renforcement de la dotation en 2021.

3.2.2 Congés payés et Compte Epargne temps

Ils sont provisionnés sur la base des salaires perçus sur la période, pour un montant total de 25 363 € charges sociales incluses pour le personnel dédié à la FONDATION DES BERNARDINS.

La provision correspondant au C.E.T est basée sur un calcul maximal de six jours épargnés par salarié. Elle s'élève à 3 540 € charges incluses.

3.2.3 Indemnités pour départ à la retraite

Il n'y a plus de provision à la suite du départ du salarié concerné en retraite en 2019.

3.2.4 Report à nouveau et Fonds dédiés spécifiques

Report à nouveau :

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, dans les plaquettes des comptes édités spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

La FONDATION DES BERNARDINS dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.

Evolution du Report à nouveau de l'année N-1

Report à nouveau au 01/01/2021	2 448 056
Résultat 2021	80 742
Report à nouveau au 31/12/2021	2 528

Fonds dédiés spécifiques :

Le fonds des Bâtisseurs est destiné à financer la pérennité du bâtiment du Collège des Bernardins. 150 K€ ont été apportés par des mécènes et 200 K€ ont été dépensés pour moitié pour les projets liés à la numérisation du Collège et pour moitié pour le déploiement du projet Prixm-Bernardins.

Le fonds Prixm-Bernardins est nouveau fonds dédié lié à l'organisation d'une collecte dédiée au financement de la newsletter.

Fonds dédiés spécifiques Legs S :

Un fonds dédié spécifique a été créé afin de suivre l'affectation des fonds d'un legs exceptionnel. Le Comité exécutif a décidé d'affecter ce legs au projet d'extension du Collège des Bernardins.

Variation des fonds dédiés issus de

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (création ou renfort)	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés ⁽¹⁾
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
Fonds des Bâisseurs	1 034 258		200 000		150 000	984 258	984 258
Fonds projet Prixm					23 841	23 841	23 841
Fonds du legs S.	5 506 007		71 667			5 434 340	5 434 340
	6 540 265		271 667		173 841	6 442 439	6 442 439

3.2.5 Fonds reportés liés aux legs ou donation

Provision de variation des fonds reportés					
Variation des fonds reportés issus des legs et donations	A l'ouverture de l'exercice	Au 1 ^{er} janvier	Dotations	Reprise	A la clôture de l'exercice
Provision de variation des fonds reportés		2 286 877		88 000	2 198 878
TOTAL		2 286 877 €		88 000 €	2 198 878 €

¹Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

3.2.6 Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provision pour charges sur legs	63 537		1 012	62 525
Total	63 537 €		1 012 €	62 525 €

3.2.7 Dépréciation sur legs des biens reçus

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Dépréciation sur biens reçus	1 286 667	66 667		1 353 334
TOTAL	1 286 667 €	66 667 €		1 353 334 €

3.2.8 Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	59 886	59 886		
Personnel et comptes rattachés	91 020	91 020		
Dettes financières diverses	62 076	62 076		
Dettes des legs ou donations				
Autres dettes	204 120	204 120		
TOTAL	417 101 €	417 101 €		

3.2.9 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Fournisseurs France	21 399	15 273
Fournisseurs factures non parvenues	38 487	130
Valeurs nettes comptables	59 886 €	15 403 €

3.2.10 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 886	15 403
Dettes fiscales et sociales	91 020	65 488
Dettes des legs ou donations		30 667
DETTES FINANCIERES		
Dettes financières diverses	62 076	68 038
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	204 120	131 036
DETTES	417 101 €	310 632 €



4. COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Legs, donations et assurance-vie

	Montants
Produits	751 961
Montant perçu au titre d'assurances-vie	183 383
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	361 912
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	118 667
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	88 000
Charges	185 334
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	118 667
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	66 667
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	566 627 €

566 K€ de legs et donations figurent en 2021 au compte de résultat.

4.2 Charges administratives communes

Les charges administratives communes (1 441 599€) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du Programme Entraide de la FONDATION NOTRE DAME. Elles s'élèvent en 2021 pour la FONDATION DES BERNARDINS à 81 809 €.

4.3 Projets soutenus

	Projets nets engagés	
	Nombre	Montant
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	3	3 300 000 €
Accompagnement et suivi des projets		12 260 €
Total des missions sociales Fondation	3	3 312 260 €

Les projets soutenus sont les soutiens apportés au Collège des Bernardins pour son fonctionnement. A travers le Fonds des Bâisseurs, la FONDATION DES BERNARDINS a pris en charge un soutien au projet du Collège hors-les-murs ainsi qu'au déploiement du projet Prixm-Bernardins. L'accompagnement et le suivi des projets concernent la partie du temps de l'assistante du Président dévolue aux activités du Collège.



5. COMMENTAIRES SUR LE CROD (COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION) ET LE CER (COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES)

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, la Fondation établit un Compte d'Emploi des Ressources (CER) qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels.

Depuis 2020, les méthodes d'élaboration et de présentation du CROD et du CER sont établies en mettant en œuvre les dispositions du règlement ANC n°2018-06 modifié par le Règlement ANC n°2020-08.

5.1 Produits (CROD)/Ressources (CER) par origine

5.1.1 Produits liés à la générosité du public / Dons, legs et mécénat (Rubrique 1)

Il s'agit essentiellement de dons manuels, de legs, assurances-vie, droits d'auteur et donations simples ou donations temporaires d'usufruit ainsi que désormais du Mécénat d'entreprises et autres personnes morales.

Il est précisé « dons affectés » quand les donateurs n'ont pas donné pour l'ensemble des actions portées par la Fondation mais ont précisé spécifiquement leur volonté de soutenir un projet précis ou que la Fondation a recueilli des dons dans le cadre d'une collecte affectée à un projet donné.

5.1.2 Autres produits liés à la générosité du public (rubrique 1.3)

Les autres produits liés à la générosité du public sont essentiellement les produits financiers issus des ressources collectées auprès du public.

5.1.3 Subventions & autres concours publics (rubrique 3)

Le modèle économique de la Fondation repose sur la générosité publique. Il n'y a pas de recherche organisée de subventions et autres concours publics. Ces démarches sont éventuellement portées directement par les œuvres bénéficiaires.

5.1.4 Utilisation des fonds dédiés antérieurs

La variation des fonds dédiés est explicitée dans les annexes aux comptes, au point 3.2.4.

5.1.5 Contributions volontaires en nature (CER)

Les contributions volontaires en nature sont explicitées dans les annexes aux comptes, au point 6.3.

5.1.6 Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (CER)

Dans le CER spécifique de chaque fondation faisant appel public à la générosité, le report des ressources ne concerne que les ressources qui ne sont pas affectées par les donateurs à un emploi plus restrictif que l'objet général de la fondation abritée.

5.2 Emplois

5.2.1 Contenu des missions sociales

N'étant pas directement opérationnelle mais étant une fondation de collecte et de redistribution, la FONDATION DES BERNARDINS a l'essentiel des missions sociales constitué par des « versements à d'autres organismes » correspondant à son objet social (voir Note 1.1 et note 1.2 Faits marquants de l'exercice).

Ces versements font l'objet de délibérations de la gouvernance et sont d'abord comptabilisés en engagement et versés au fur et à mesure des appels de fonds par les associations bénéficiaires.

5.2.2 Frais de recherche de fonds

La Fondation est financée par la générosité du public. A ce titre, elles engagent des frais d'appel et de traitement des dons, y compris des frais de legs et donations. Sont inclus dans les frais d'appel public à la générosité tous les frais de personnel engagés dans la recherche de fonds. Les frais d'appel public à la générosité excluent les charges immobilières inscrites en charges de fonctionnement. Les politiques d'appel public à la générosité sont décidées par le Comité exécutif de la Fondation.

5.2.3 Contenu des frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont de trois ordres :

- La contribution aux charges communes de la Fondation Notre Dame pour son accompagnement et suivi comptable, financier, légal et déontologique.
- Les charges de location et de gestion immobilière pour les locaux (si ces derniers ne sont pas mis à disposition gracieusement).
- Les charges financières correspondent à celles inscrites aux comptes de résultat et concernent essentiellement les fondations ayant une dotation.

5.2.4 Reports en dédiés de l'exercice

Les engagements à réaliser sur ressources affectées concernent que les fonds affectés par les donateurs à un emploi plus restrictif que l'objet général de la fondation abritée.

[Voir le tableau du suivi des fonds dédiés en Annexes des Comptes.]



6. AUTRES INFORMATIONS

6.1 Locaux

La FONDATION DES BERNARDINS est installée dans des locaux loués 31, rue de Poissy, en face du Collège des Bernardins.

6.2 Effectifs

Les effectifs de la FONDATION DES BERNARDINS sont les suivants :

Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadres	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
2020	7	5,11	4	1,50	11	5,11
2021	7	4,74	3	0,85	10	5,58

6.3 Contribution des bénévoles

Les membres du Comité exécutif de la FONDATION DES BERNARDINS, comme les membres du Comité de parrainage, exercent leurs mandats à titre bénévole.

La FONDATION DES BERNARDINS est dotée d'un comité de développement, composé d'une trentaine de bénévoles, qui se réunit toutes les semaines et qui œuvre par thématique de recherche de fonds (particuliers, entreprises, international, etc.). Soit en Equivalent Temps Plein, près de 1,86 ETP en 2021.

Le barème retenu pour la valorisation du bénévolat est un barème simple et lisible, avec trois niveaux de bénévolat :

Le temps d'un « administrateur » : valorisé à 4,3 fois le SMIC chargé.

On considère que le travail demandé par un Conseil d'administration, un Comité exécutif, ou encore un Comité de fondation privée, représente l'équivalent d'un jour de travail par bénévole et par Conseil ou Comité,

Le temps d'un bénévole « cadre » : valorisé à 2,2 fois le SMIC augmenté des charges patronales,

Le temps d'un bénévole « employé » : valorisé au SMIC augmenté des charges patronales.

Année	Total	Total ETP	VALORISATION
2020	33	2,31	141 395 €
2021	48	1,86	113 745 €

Contributions volontaires en nature	2021	2020		2021	2020
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales			1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat	113 745	141 395
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		3 858
			Dons en nature		
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	103 130	131 242			
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	10 615	14 011			
TOTAL	113 745 €	145 253 €	TOTAL	113 745 €	145 253 €
Rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public					
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			6 540 265	6 677 650	
(-) utilisation			121 667	157 385	
(+) report			23 841	20 000	
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			6 442 439	6 540 265	

6.4 Honoraires du Commissaire aux comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 82 535 € dont 31 K€ au titre du contrôle légal et 51 K€ au titre des autres services (rapports et attestations pour le comptes des fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

6.5 Engagements hors bilan

6.5.1 Engagements donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements donnés	614 253 €	614 253		

Les engagements donnés concernent pour partie les projets à financer et pour partie des placements dans un fonds d'infrastructure dont les appels de fonds s'échelonnent sur plusieurs mois.

6.5.2 Engagements reçus

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements reçus	901 250 €	313 000 €	588 250 €	

Engagements reçus	Total	2022	2023 et suivantes
Donations temporaires d'usufruit	901 250 €	313 000 €	588 250 €
Total	901 250 €	313 000 €	588 250 €